

EXTRAIT DE DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20200115-D202015-DE
Regu le 16/01/2020

délibération :
D_2020_1_5

L'an deux mille vingt, le mercredi 15 janvier à 18 h 00, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur THOMAS Alain, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 06 Janvier 2020

Présents : 13

Présents : Monsieur BIOJOUT Denis, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Madame DESBORDES-PIERREFIXE Céline, Madame DUBOIS Anne, Mademoiselle DULAC Stéphanie, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur PRESSIGOUT Jean-François, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur MORA Vincent

Votants : 15

**Objet : Autorisation de signer
le crédit bail mobilier avec
Monsieur Ivan
GOTFRESEN**

Pouvoirs :

Madame DESCLAUX Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie
Madame DESILVESTRI Catherine a donné pouvoir à Monsieur SARRAT Rémi

Absent(s) : Madame ARNAUD Delphine, Monsieur BAUD Armand

Excusé(s) : Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Madame MARCILLAUD Brigitte, Monsieur GUIBERT Philippe

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-François PRESSIGOUT

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de lui donner l'autorisation à de signer le crédit bail mobilier de location du restaurant situé au 55 rue de Sainte Catherine 16410 DIRAC avec Monsieur Ivan GOTFRESEN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le crédit bail mobilier avec Monsieur Ivan GOTFRESEN et tous les documents y afférents.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Alain THOMAS

Emis le 15/01/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 16/01/2020

